marolles

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 41/2026

Séance du 10 septembre 2026

L'an deux mille vingt -six, le 10 septembre à 19 heures 00,
Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yannick SEVRÉE, Maire**.

Présents : Yannick SEVRÉE, Maire,

Mme : Véronique MARTINE, Laure PARISSET, Émilie RIGUIER, Isabelle THYEBAUT ; Valérie POMMIER ; Karine GASSELIN, Lydie LAMBAULT GUITTARD ;
M. Denis BERTHELOT, Christophe DAVID, Jean-Claude RIGOREAU, Julien DIGUET - LAFON

Procurations :
Bruno BLANCHARD à Isabelle THYEBAUT Michel SALMON à Yannick SEVRÉE Björn BROCKOP à Laure PARISSET

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de **15 membres**.

Secrétaire de séance : **Isabelle THYEBAUT**

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
04/09/2026	04/09/2026	15	12	0	3

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Les loisirs de la Grand Pierre, qui assure la gestion du Centre de Loisirs de la commune au cours du mois de juillet, souhaite proposer, dans le cadre du Centre de Loisirs de juillet 2027, l'organisation d'un camp poney destiné aux enfants accueillis au sein de la structure.

Afin de permettre à l'association de procéder aux réservations nécessaires et d'engager les premières dépenses liées à l'organisation de cette activité, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 900.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
✓ **DÉCIDE d'attribuer** à l'association Les Loisirs de La Grand Pierre, une subvention exceptionnelle de **900.00** €.
✓ **MANDATE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Marolles, le 10 septembre 2026

Yannick SEVRÉE
Maire

MAIRIE DE MAROLLES 41330 (Loir-et-Cher)

Isabelle THYEBAUT
Secrétaire de Séance